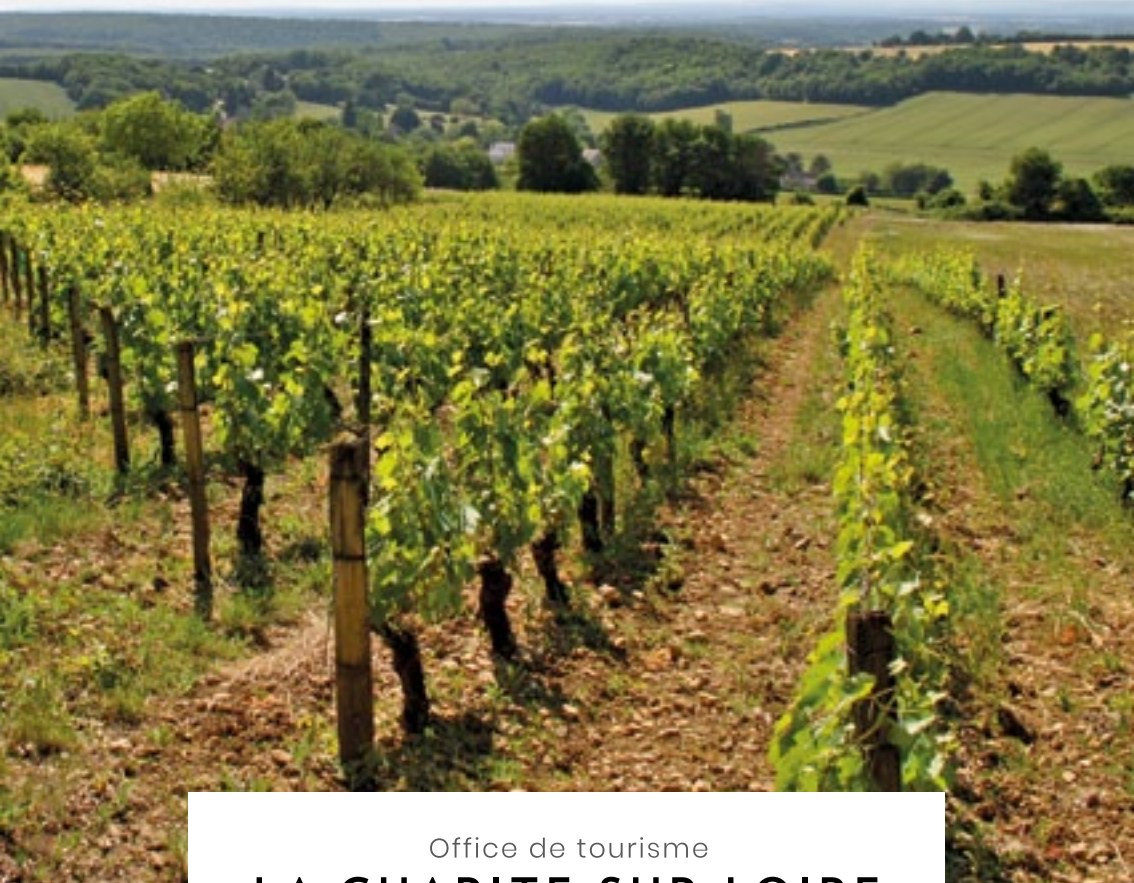


Balade pédestre

Les Hauts de Seyr

CHASNAY



Office de tourisme

LA CHARITE-SUR-LOIRE

Bertranges - Val de Nièvre

www.lacharitesurloire-tourisme.com

Les Hauts de Seyr



La métallurgie nivernaise et la forge de Cramin

Dès l'époque gallo-romaine, le massif de la forêt des Bertranges, riche en minerai de fer, est exploité à des fins métallurgiques.

À Chasnay, le fer est transformé en fonte. Le sol réunit toutes les qualités indispensables à cette activité. En effet, les terres de la Vernière et de Vielmanay sont très riches en minerai de fer et le bois provenant de la forêt des Bertranges constitue un combustible idéal pour la fonte.

Au XV^e siècle, la forge de Cramin se modernise par l'installation de soufflets actionnés par l'énergie

hydraulique du Mazou et par la construction d'un haut fourneau. Un siècle plus tard, la forge produit un effort intense sous Louis XIV, qui aspire à la maîtrise des mers contre la flotte anglaise, en fournissant de nombreux canons pour les vaisseaux français. Cette activité cesse en 1843 et laisse des ruines occupant une surface totale d'environ 4 hectares.



▼ Chasnay

- Une promenade au cœur des terres des Hauts de Seyr, auparavant exploitées par les moines de La Charité-sur-Loire pour la culture de la vigne. De nos jours, ces vignobles produisent les vins prometteurs des Côtes de La Charité.

- 1 À votre départ, découvrez l'église Saint-Germain mais également le pressoir à vin juste devant. En effet l'exploitation du vin est très présente au XIX^e siècle dans la commune avant que le phylloxéra n'y fasse des ravages. Le pressoir à vin a un usage collectif. Les vigneron de La Celle-sur-Nièvre, entres autres, utilisent celui-ci jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Prenez ensuite la route au nord en direction de La Charité-sur-Loire. Elle passe près du lavoir et franchit le ruisseau de la Sillondre. Juste avant le chai, tournez à gauche pour emprunter un agréable chemin qui longe le vallon puis engagez-vous sur le chemin à gauche.
- 2 À l'intersection, avant l'étang, suivez la route à gauche. À La Vernière, continuez par le sentier en face, puis par le chemin à gauche qui s'élève à travers le bois. Au croisement, prenez la D 196 à droite.
- 3 Au carrefour routier, continuez par le sentier qui pénètre dans la forêt puis tournez au deuxième sentier à gauche. Prenez ensuite la petite route à droite, puis montez par la route à gauche dans les vignes. De magnifiques points de vue sur le hameau de Saint-Lay et l'ensemble des vignes des Hauts de Seyr s'offrent à vous.
- 4 Au point culminant, descendez par la route à gauche vers le hameau de Saint-Lay.
- 5 Avant le lavoir, montez par le sentier à droite et traversez le hameau des Ranviers.
- 6 À la croix, descendez par le chemin à droite et rejoignez le cimetière puis le bourg de Chasnay.



Distance : 10 km

Durée : 3h00

Difficulté : facile

Couleur du balisage : **jaune**

Départ : Chasnay,
église Saint-Germain

- Point de vue remarquable
- Lavoir
- Cave

RECOMMANDATIONS ▼

Il est conseillé :

- De porter un équipement adapté, si possible d'une couleur claire ou réfléchissante. De prendre des chapeaux par beau temps,
- D'emporter de l'eau et de la nourriture pour reprendre quelques forces pendant l'effort. D'être prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux, une eau claire ne signifie pas une eau potable, les animaux ont pu souiller les cours d'eau,
- D'informer vos proches de votre lieu de randonnée et, dans la mesure du possible, de ne pas marcher seul ou s'assurer qu'une personne sait où vous vous trouvez et à quelle heure vous comptez revenir,
- De faire le bon choix : la randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez ?
- De respecter le tracé des sentiers et de ne pas tenter de raccourcis : le piétinement de la végétation peut rapidement dégrader un milieu et vous risquez de vous perdre,
- De rester discret : pensons aux autres et à la sérénité de la nature. Si la réglementation du site autorise la présence de votre chien, tenez-le en laisse. Il pourrait provoquer des dommages sur la faune sauvage ou la déranger,
- D'éviter les feux, notamment dans les zones à risques, les milieux couverts (forêts) peuvent s'enflammer très rapidement.



Respecter les règles de certains lieux :

Forêt domaniale des Bertranges : il s'agit d'une forêt de production, des hommes y travaillent et des engins y circulent. Ils ont la priorité. La circulation automobile est réglementée. Veuillez respecter les zones interdites à la motorisation.

À savoir :

Certains sentiers nécessitent de se renseigner à la mairie concernant les jours et horaires de chasse (généralement d'octobre à mars). Certains sentiers peuvent présenter des passages boueux en période de pluie.

Les informations contenues dans cette fiche peuvent varier avec le temps. En aucun cas, la responsabilité de l'office de tourisme, des collectivités ou leurs représentants en cas d'accident, d'anomalie ou de changement sur le parcours, ne pourrait être engagée. Si vous constatez une ou plusieurs anomalies sur un sentier, sachez que la FFRP propose un dispositif « Eco-veille » qui permet d'alerter et de référencer le problème rencontré.

<http://nievre.ffrandonnee.fr/>
ou <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Cette fiche est offerte par l'office de tourisme. Retrouvez l'ensemble des parcours pédestres de la destination les Bertranges dans les brochures disponibles dans nos lieux d'accueil. Prix 6 € l'unité.



À La Charité-sur-Loire - 5, place Sainte-Croix - 58400 La Charité-sur-Loire
Tél. : 03 86 70 15 06 - contact@lacheritesurloire-tourisme.com

À Prémercy - Tour du château - 58700 Prémercy
Tél. : 03 86 37 99 07 - o.t.premery@gmail.com

À Guérigny - Site des Forges Royales - 58130 Guérigny
Tél. : 06 43 45 20 51 - o.t.guerigny@gmail.com

www.lacheritesurloire-tourisme.com

